

# **Compte Rendu Assemblée Générale Du 16/06/2023**

Début de la réunion 20 heures 10

27 sociétaires présents à l'Assemblée Générale, Madame le Maire de la commune de Saint Sulpice d'Arnoult assiste à la réunion, celle-ci nous remercie des actions menées par l'ACCA (chasse aux œufs de Pâques, animations avec des animaux de la ferme ect,,,,,) et nous annonce qu'une subvention de 500 euros nous est accordée, Elle nous sensibilise sur la surveillance des dépôts sauvages dans nos bois,

## **Le Secrétaire**

Lecture du compte rendu de la réunion 2021/2022, Pas de question

## **Le trésorier**

Lecture du bilan financier de la saison 2022/2023

## **Questions diverses**

Pour le prix du gibier de lâcher

Prix faisan:10,50 euros

Prix perdrix:8 euros

Budget approuvé à l'unanimité

## **Le Président**

Prix inchangé des cartes pour la saison 2023/2024

Le pourcentage maxi de 120 % fixé par l'assemblée générale est atteint,

2 lièvres par chasseur maintenu pour la saison a venir,

## **Questions diverses concernant les lièvres**

Monsieur Guillou Olivier demande d'assister au comptage des lièvres avec les techniciens de la fédération de chasse 17 et de leur faire remonter l'info,

## **Renouvellement du bureau et du conseil d'administration**

Le président de l'ACCA Bruno David ne se représente pas,

6 personnes se présentent, vote a main levée à l'unanimité pour les 6 candidats,

VIDAL Claude est élu Président,

LEPOCHER Nicolas Trésorier

HERVEAU Anthony Secrétaire,

LUCAS Raymond,

VIDAL Odile et GUILLOUT Olivier (représentant agriculteur) membres du conseil d'administration,

CHAILLOU Gaël est nommé responsable de la surveillance du gros gibier (sangliers)

BRILOUET Damien est nommé responsable des chiens pour les battues aux sangliers,

Fin de la réunion 21 heures15

**Le secrétaire de l'ACCA**

**Vidal Claude**